

Cressenval

Régulation des sangliers

Bilan 2018



Réserve Naturelle
ESTUAIRE DE LA SEINE

Magali MULOT

DREAL - mission estuaire de la Seine

Comité consultatif

29 novembre 2018



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

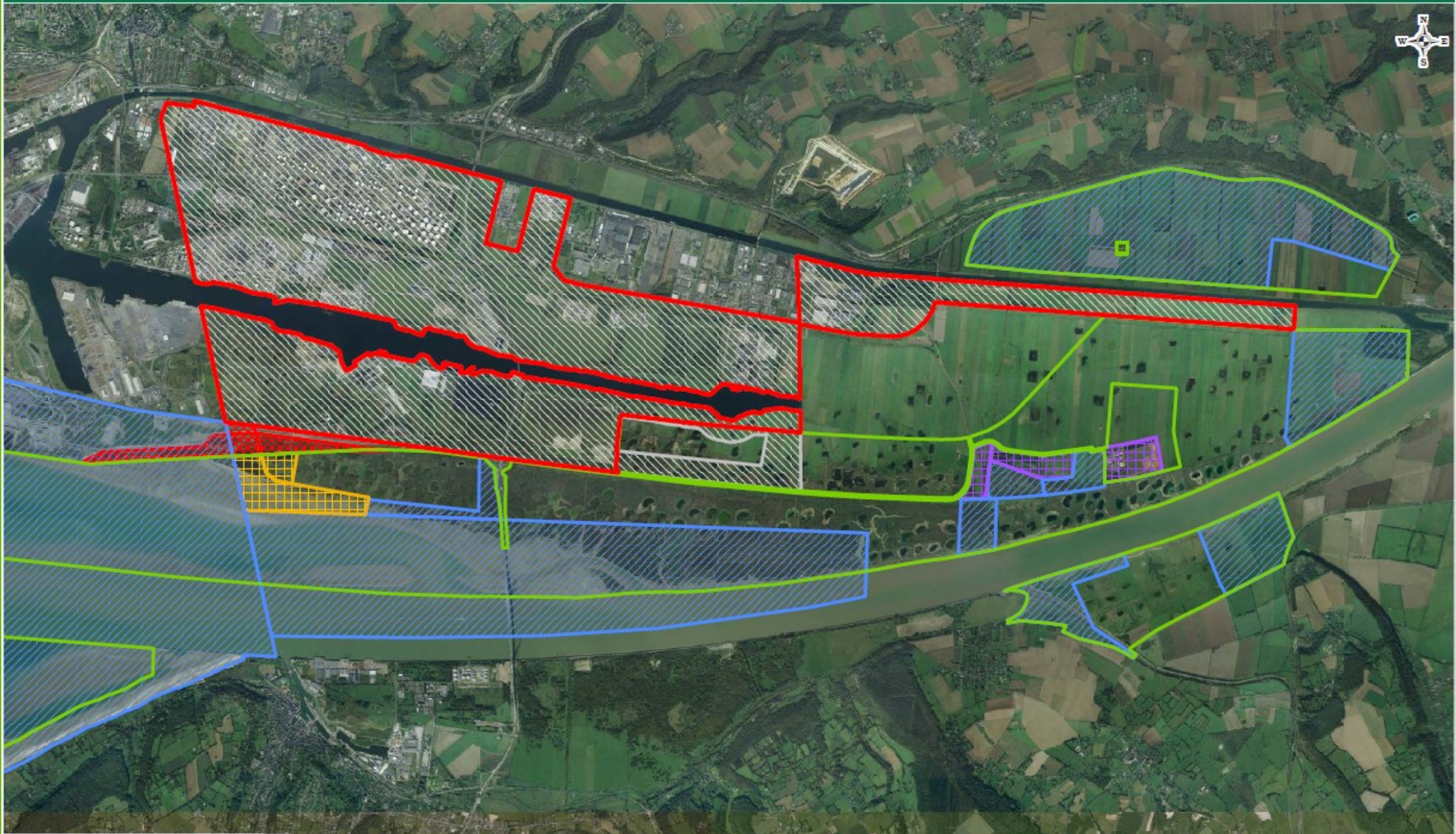
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine

Localisation de la zone d'autorisation de la régulation des nuisibles



Sources : GPMH et IGN (orthophotoplan),
Maison de l'Estuaire
Réalisation : Maison de l'Estuaire (SG)
Date : 24/10/2013



Légende

- Limites de la Réserve
- Zone d'autorisation de la régulation des nuisibles

Réglementation de la chasse

- Chasse interdite
- Chasse et pénétration interdites
- Chasse interdite et pénétration réglementée
- Sites industriels - Chasse et pénétration interdites
- Chasse interdite (Arrêté du 21/06/1977) - Domaine terrestre du GPMH

0 1,4 2,8 km

Systeme de battues sur Cressenval

Débuté en **2013** car :

- nombre de prélèvements en augmentation
- dégâts causés aux cultures, à la faune nicheuse et à la flore
- indemnisations croissantes des cultures suite aux dégâts de sangliers

Objectif

Prélever un maximum de sangliers en limitant les dérangements

Principe

Lever l'interdiction de chasse sur 2 ou 3 jours par mois, de septembre à décembre



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

En pratique

- prélèvements en dehors de la période de **nidification**
- **sans distinction** d'âge et de sexe
- **surface restreinte** du marais à chaque battue (environ 5%)
- GIACE* coordinateur unique (*Groupement d'Intérêt agro-cynégétique du marais de Cressenval)
- nombre de fusils limité à **25**
- **compte-rendu** à chaque journée de battue
- des battues sur les zones de cultures, puis sur les prairies et haies pour **déloger** la population



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Bilan 2015

Données des années 2013, 2014 et 2015

Analyse des données :

- prélèvements **sans distinction** de sexe ou de poids et sur une **surface négligeable** à chaque battue (environ 5 % de la surface du marais) ;
- **surpopulation** de sangliers sur Cressenval confirmée ;
- battues nécessaires pour la gestion des prairies et la préservation des objectifs écologique de la réserve (sur-population constatée et impacts faunes et flore confirmés par plusieurs études)

➔ **Maintien des battues sur Cressenval**



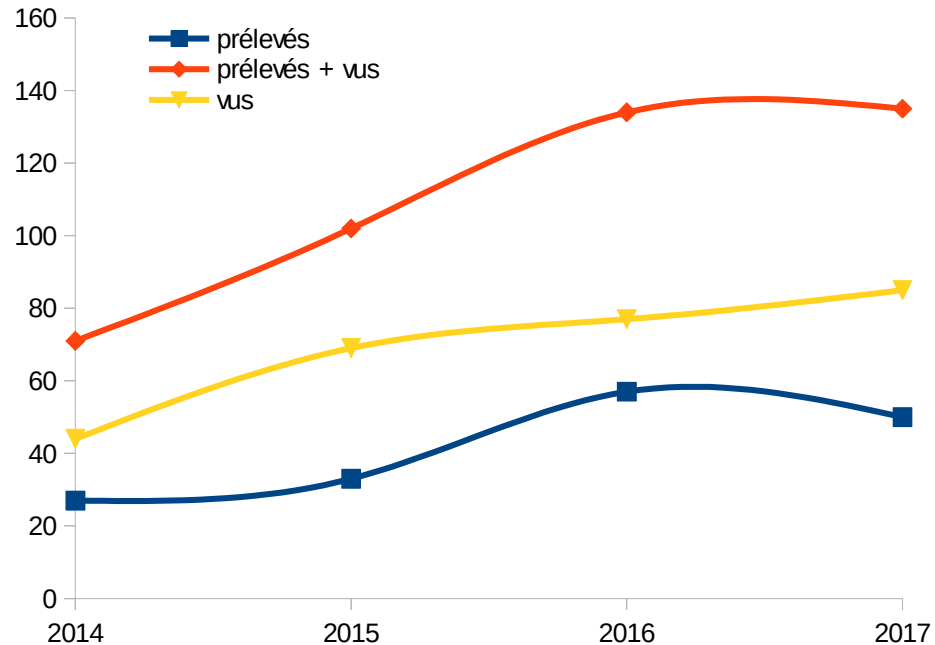
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Bilan 2018

→ Evolution de la population ?



Nombre total de sangliers prélevés et observés par année sur Cressenval

Augmentation constante du total des sangliers vus et prélevés

Causes :

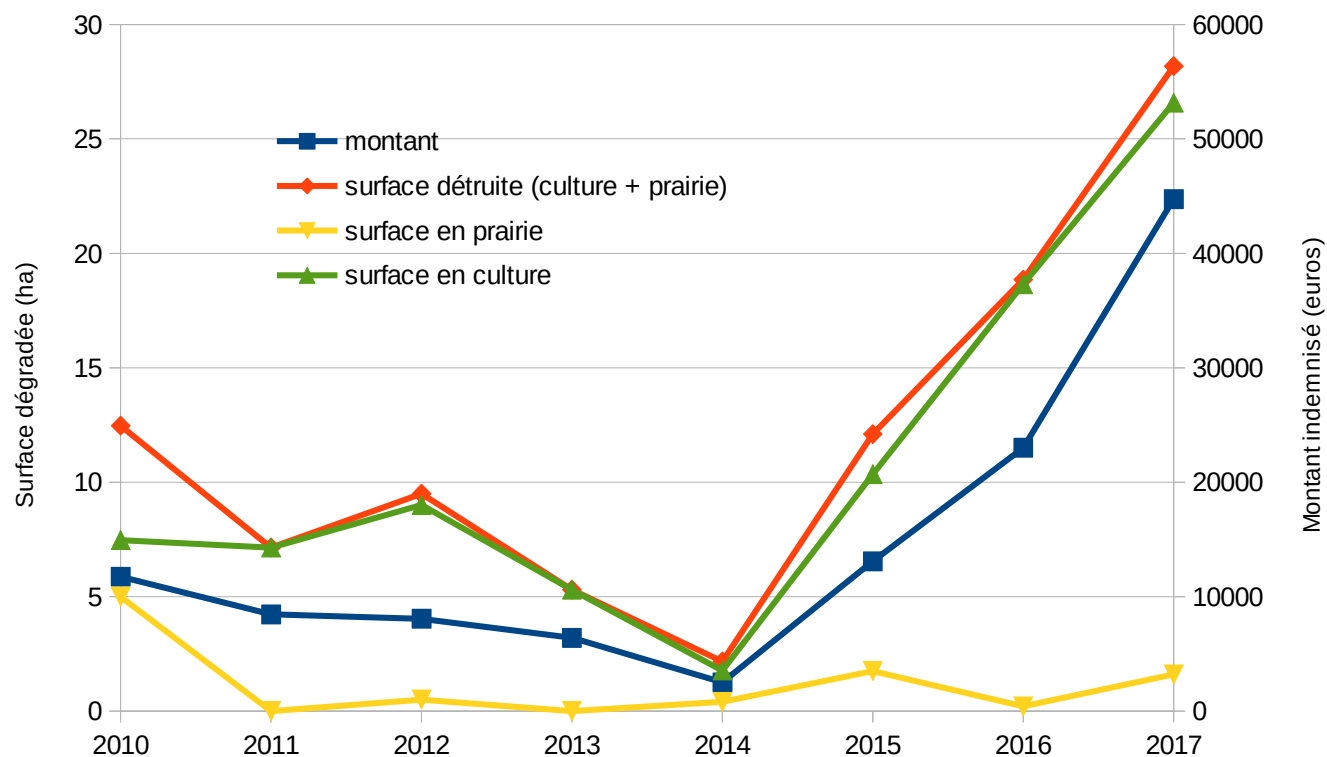
- augmentation de la population de sangliers ?
- pression de battues plus élevée ?



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

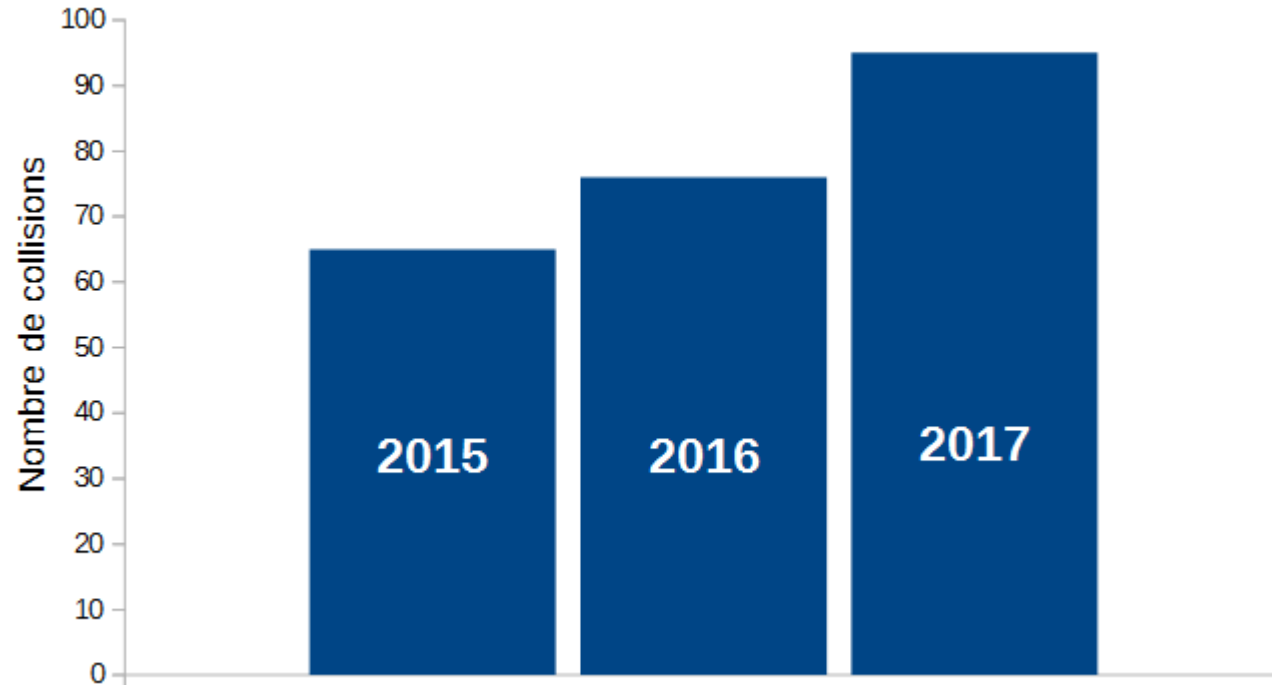
La population de sangliers est-elle en augmentation ?



Surfaces détruites et montants des indemnités sur le marais de Cressenval
(source : Fédération de chasse de Seine-Maritime)

Augmentation des surfaces agricoles (cultures) dégradées et des indemnités

La population de sangliers est-elle en augmentation ?



*Nombre de collisions avec des sangliers sur l'A131
(source : Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest)*

Augmentation des collisions routières avec les sangliers

→ Augmentation de la population de sangliers



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

La pression des battues est-elle plus élevée ?

Leviers :

- nombre de battues
- nombre de fusils
- adaptation des zones prospectées afin de déloger les sangliers
- surface prospectée
- **adaptation des dates de battues**

Augmentation des battues en septembre-octobre en 2016 et 2017
→ **Battues plus efficaces ? (sangliers / battues)**

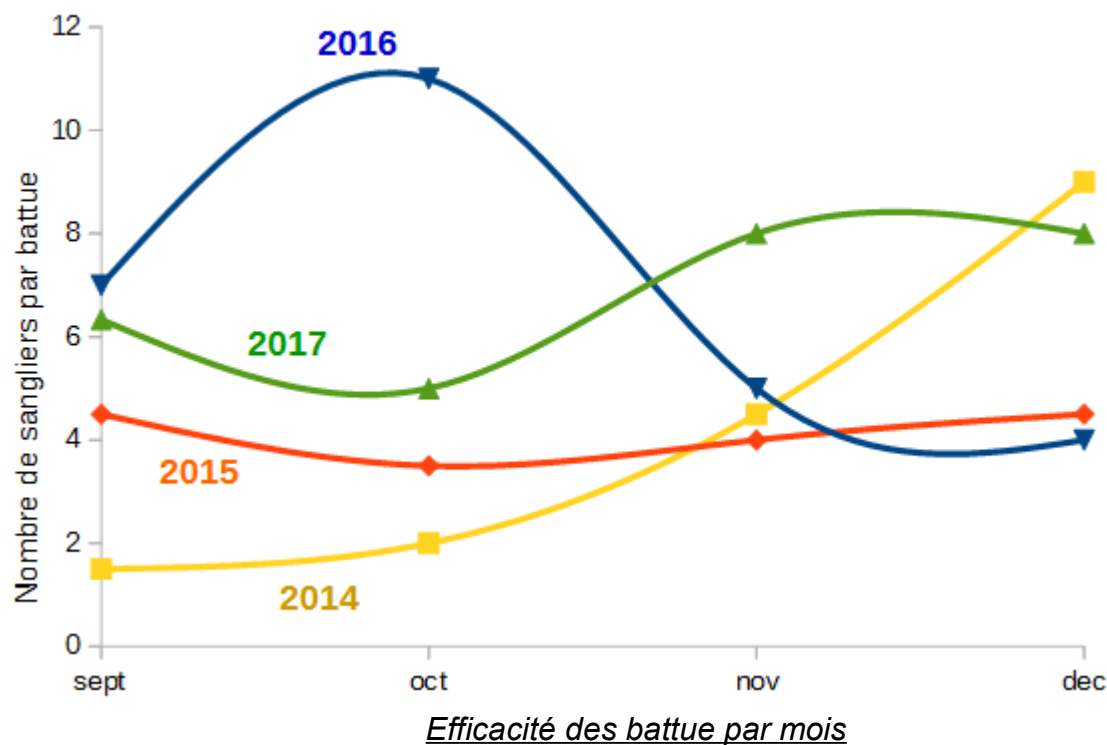


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

La pression des battues est-elle plus élevée ?



Pas de période de l'année où l'efficacité des battues est plus importante
Des prélèvements qui pourraient continuer en janvier-février

Perspectives

En 2018 : ajout d'une battue en janvier et une en février

En 2019 : remise en herbe du marais de Cressenval :

- ↘ attrait du marais pour les sangliers
- ↘ dégâts des sangliers aux cultures
- ↘ indemnisations agricoles
- ↘ impact sur la faune et la flore

Propositions :

poursuivre les battues et les suivis pour :

- ✓ confirmer ou non la nécessité d'effectuer des battues en janvier-février
- ✓ évaluer l'impact de la remise en herbe
- ✓ adapter les battues



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NORMANDIE

Merci



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE